

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202467-20221011-004-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 13/10/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de Saint-Julien-Molin-Molette
Séance du 11 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le 11 octobre à 20 heures,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Mme Céline Elie, maire.

Nombre de conseiller·e·s en exercice : 15

Nombre de conseiller·e·s présent·e·s : 14

Nombre de conseiller·e·s absent·e·s : 1

Étaient présent·e·s :

Céline Elie, Isabelle Baas, Patricia Dumas, Fabien Plasson, Nans Perrin, Marie-Christine Chaprier, Christophe Martin, Estelle Trémouhéc, Christine Robin, Nadège Rivoire, Alexandre Vagnon, Paul Thiollière, Noël Fraisse, Pierre Bonnard.

Étaient absent·e·s : Etienne Careil donne procuration à Christophe Martin

Date de convocation : 05 octobre 2022

Secrétaire de séance : Marie-Christine Chaprier

OBJET : Subvention aux associations

La commission vie associative, culturelle et sportive propose, au vote du conseil municipal, une subvention pour l'association la Trisande.

Celle-ci à organiser les journées du matrimoine : « femmes extraordinaires » à Saint-Julien-Molin-Molette et à solliciter une subvention de 800 €. La commission propose de leur accorder une subvention de 400,00 €.

Le conseil municipal, après délibération, par 12 voix pour et 3 abstentions,

ACCORDE une subvention de 400,00 € à l'association « La Trisande »

AUTORISE Mme la maire à mandater cette subvention.

La maire
Céline Elie



la secrétaire de séance
Marie-Christine Chaprier